

Montréal, le 10 mars 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Éric David
Municonseil avocats Inc.
800, rue du Square Victoria
Bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1C3

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur
l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir
Dossiers R-3867-2013 Phase 2B**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre lettre du 9 mars 2021 requérant un délai supplémentaire pour déposer, le cas échéant, les contestations de OC des réponses de Énergir à ses demandes de renseignements dans le dossier mentionné en objet.

Eu égard aux circonstances, la Régie accueille exceptionnellement cette demande de délai. Elle tient toutefois à réitérer qu'elle a établi un calendrier serré et souhaite qu'il soit respecté afin de pouvoir rendre sa décision en temps opportun.

Elle attendra donc le dépôt, le cas échéant, de ces contestations **au plus tard le 12 mars 2021 à 12h.**

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd